

Zeitschrift: Gesnerus : Swiss Journal of the history of medicine and sciences
Herausgeber: Swiss Society of the History of Medicine and Sciences
Band: 48 (1991)
Heft: 3-4

Artikel: Un précurseur méconnu : Marc-Jacob D'Espine (1806-1860) et la statistique médicale
Autor: Mayer, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-521352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un précurseur méconnu : Marc-Jacob D'Espine (1806–1860) et la statistique médicale

Par Roger Mayer

RÉSUMÉ

Cet article traite de la vie et de l'œuvre de Marc-Jacob D'Espine (1806–1860), disciple de P. C. A. Louis et précurseur méconnu de la statistique médicale. Nous citons de nombreux extraits de sa correspondance encore inédite. Après une courte biographie, nous présentons son œuvre scientifique ainsi que son incessante activité pour faire connaître ses idées en Suisse comme à l'étranger.

L'action de pionnier que mena Marc-Jacob D'Espine dans le domaine de la statistique médicale est encore, à certains égards, peu connue et sa notoriété est restée relativement modeste par rapport à celle de personnalités telles que William Farr¹ ou Edwin Chadwick². Un certain nombre d'auteurs ont cependant étudié son œuvre et reconnu ses mérites. Parmi ceux-ci, mentionnons spécialement E. H. Ackerknecht et E. R. Müllener qui, dans diverses publications³, ont montré un intérêt particulier pour la *Société médicale d'observation* et ses membres.

Cet article se propose de souligner – à l'aide de documents inédits – des détails peu connus de l'action que mena Marc-Jacob D'Espine, avec une inlassable ténacité, pour faire connaître ses idées et concrétiser ses projets. Il est le prolongement d'un mémoire de licence en lettres⁴, effectué sous notre direction, qui permet de mettre en valeur de nombreux extraits jamais encore publiés de la correspondance de D'Espine, actuellement conservée par l'un de ses arrière-petits-fils⁵.

Nous subdiviserons ce travail en trois parties : la première consistera en un bref rappel biographique, particulièrement centré sur l'époque des études, riche de détails que nous fournit la correspondance que D'Espine entretient alors avec sa famille. Elle sera suivie de l'exposé de ses idées scientifiques et se terminera par le récit de l'action qu'il mena, en Suisse comme à l'étranger, pour les diffuser et les faire adopter.

Marc-Jacob D’Espine : rappel biographique

La famille D’Espine est originaire du Châtelard, chef-lieu du Plateau des Bauges en Savoie, et de La Motte. Jean-Baptiste D’Espine, grand-père de Marc-Jacob, vient se fixer à Genève en 1756, y fondant la branche genevoise et protestante de la famille. Reçu habitant dix ans plus tard, il y acquiert la bourgeoisie en 1792. Son fils Jean (1783–1859) épouse, en 1805, Marie Tallant, fille de Jacob Tallant et de Marie Deriaz. Il est négociant, gérant d’une petite maison de commerce d’épicerie et de droguerie. L’année 1806 voit la naissance de Marc-Jacob⁶. La conjoncture économique de cette époque étant difficile, Jean D’Espine décide de s’expatrier et de tenter sa chance à Odessa⁷, projet pour lequel il est fortement encouragé par Charles Pictet de Rochemont⁸.

Jean D’Espine quitte Genève en 1810 et développe à Odessa un commerce qui devient prospère. Toutefois, sa santé se ressent du climat et il va – sur la recommandation de son médecin – quitter l’Ukraine pour le midi de la France et s’installer, en 1819, à Carqueiranne, près d’Hyères. Marc D’Espine – durant toute cette période – est placé à Genève pour ses études. Il sera pensionnaire de l’Institut créé par le pasteur François Naville⁹ à Chancy. De 1822 à 1826, il va loger à Genève chez sa grand-mère paternelle, Jeanne Marie D’Espine, pendant qu’il poursuit ses études à l’*Académie*, en sciences et en lettres. Mais ses goûts se précisent et vont bientôt le porter vers les études de médecine. Il n’est pas sans intérêt pour notre étude du futur statisticien de connaître les motivations de son choix. Il a écrit :

«C’est alors que je me décidai à la vocation de médecin non pas par attrait pour les malades et la vocation elle-même, mais parce que les sciences qui en font la base me plaisaient...»¹⁰

En lisant ces lignes on perçoit très clairement un goût marqué pour les sciences exactes et on comprend bien que – quelques années plus tard – Marc D’Espine, devenu médecin, sera amené à se passionner pour la méthode numérique, qu’il allait découvrir auprès de Pierre Charles Alexandre Louis¹¹.

En octobre 1826, Marc D’Espine – qui a 20 ans – se rend à Paris pour y entreprendre ses études de médecine. Il s’y installe accompagné de son père, qui l’introduit auprès de ses amis et connaissances de la capitale¹². Durant ses années d’études parisiennes, il va – comme d’ailleurs nombre de ses compatriotes – entretenir avec sa famille une abondante correspondance qui reste une source précieuse de renseignements sur la manière dont vivaient et



Marc-Jacob D'Espine (1806–1860)

travaillaient les Genevois installés pour leurs études à Paris¹³. Donnons-en ici quelques exemples :

«Les amis dont l'accueil me fut précieux dans mes premiers temps d'isolement à Paris, méritent d'être nommés. Ce sont les deux Thierry, Augustin et Amédée, alors garçons et déjà illustres chacun par leurs travaux d'histoire, ils avaient dix et douze ans de plus que moi, ce sont eux qui m'ont introduit dans la famille du général Lafayette qui a beaucoup de bontés pour moi, et chez Destutt de Tracy, le fameux philosophe matérialiste qui était un excellent et bienveillant vieillard, qualités qui me surprirent d'autant plus que ma jeune imagination s'en était fait à l'avance une espèce de monstre parce qu'il avait publié des livres de philosophie où il n'avait proclamé ni l'existence de Dieu, ni l'immortalité de l'âme, points sur lesquels j'étais chatouilleux et inexorable, mais je n'allais guère plus loin. Un autre, et excellent ami, ami d'un cœur sûr et dévoué à l'extrême, ami qui a été mon maître

en médecine, c'est le docteur Louis, qui avait été à Odessa¹⁴ où il avait soigné mon père avec le dévouement d'un ami en 1815 et 16 [...]»¹⁵

Les amis genevois commencent s'organiser. Ils mettent en commun leurs ressources aussi bien pour le logement que pour le ravitaillement¹⁶. Marc-Jacob le relate très bien dans une lettre à sa mère :

«Chaponnière, R. Maunoir et moi nous avons retenu chacun une chambre au premier, la quatrième nous servira de chambre à manger. On nous fera à déjeuner et à dîner dans la maison à fort bon marché, et nous payons chacun 25 francs pour notre chambre, le service compris. [...] Enfin cette maison est adossée à celle où demeurent Théodore Maunoir et Bizot en sorte que nous serons à portée lorsque nous aurons quelques livres à nous prêter, quelque service à nous demander.»¹⁷

Pour ce qui concerne les études de médecine proprement dites, donnons ici un exemple des récits qu'il en fait dans les lettres adressées à sa famille, tiré d'une lettre que Marc-Jacob envoie à sa sœur, le 18 juin 1827. Elle est particulièrement évocatrice du déroulement d'une journée d'étudiant à l'hôpital :

«Sache donc que mon premier amusement, celui qui commence à mon réveil, est aussi long que vif. C'est une visite à l'hôpital, où pendant trois heures, un gros cahier dans les mains et une plume sur l'oreille, je passe d'un lit de malade à un autre, j'observe bien attentivement des crachats, du sang de saignée, j'écoute des toux, je palpe, je touche, je sens, je vois : je m'arme de tous mes moyens d'investigation qui sont donnés à un homme pour ne pas perdre un seul symptôme de maladie, et je transcris mes observations et mes réflexions sur le gros cahier dont nous parlons. Voilà pour le premier service du festin.

Au second service, nouvelle variété. Le médecin arrive et recommence la visite de lit en lit ; comme il est pressé, qu'il n'a pas souvent le temps d'examiner les malades aussi longuement et attentivement que moi, je suis obligé de lui rendre compte de mes observations pour chaque malade qu'au premier service j'ai déjà passé en revue.

Vient le troisième service du festin. Je mets mon tablier, le médecin sort et je recommence à passer en revue les mêmes lits pour panser les vésicatoires, les cautères, poser les ventouses, arracher des dents quand il y en a, appliquer des sangsues, faire des saignées, etc...

Enfin, arrivons au dessert, qui n'a lieu que deux ou trois fois par semaine, irrégulièrement, comme par surprise, c'est l'ouverture des corps de malades morts la veille. Elle se fait dans une chambre séparée, là je passe en revue soigneusement tous les organes malades, je décris tout ce que je vois sans omettre le moindre détail et je réunis mes observations pendant la maladie avec les observations faites après la mort de manière à m'assurer des signes qui indiquent la présence de telle ou telle maladie.»¹⁸

Après les études, les concours. Le premier – celui de l'externat – auquel D'Espine se présente en novembre 1828, est relaté par lui de la façon suivante :

«Le concours s'est ouvert hier vendredi à trois heures à l'Hôtel de l'administration des hôpitaux. La salle était archi-pleine, outre les 187 concurrents, elle renfermait une foule de docteurs et d'autres personnes attirées par l'intérêt qu'elles portaient à l'un d'eux.

En face des spectateurs s'élevait un long bureau où siégeaient 8 médecins, élus pour nous juger, et le président perpétuel de l'Administration avec son secrétaire. La séance s'ouvre par la lecture des règlements et statuts du concours, puis vient l'énumération des concurrents et puis le tirage au sort de 20 candidats qui doivent passer séance tenante. [...] On fait passer les 20 candidats dans une salle voisine, et on nous enferme pêle-mêle dans une petite chambre obscure, pendant que les juges tirent au sort la question sur laquelle vous devez parler tout à tour pendant sept minutes.»¹⁹

En 1832, se passe un événement essentiel pour le sujet qui nous intéresse : Marc-Jacob D'Espine fonde, avec deux amis genevois, tous deux également étudiants en médecine, John Bizot²⁰ et Théodore Maunoir²¹, la *Société médicale d'observation*²², qui a pour but d'étudier, développer et appliquer les idées théoriques que P.C.A. Louis avait fait connaître sous le nom de «méthode numérique». Nous allons y revenir.

L'année suivante, D'Espine arrive au terme de ses études parisiennes : c'est l'année de la soutenance de sa thèse, qui est intitulée : «*Essai sur cette question : comment un médecin doit-il penser, comment doit-il agir ?*» et dans laquelle il souligne déjà tout particulièrement l'intérêt de la méthode numérique de Louis et l'apport qu'elle peut offrir aux progrès de la science médicale.

En 1834, il va se trouver devant un choix difficile : poursuivre sa carrière scientifique à Paris ou rentrer à Genève. Il s'est expliqué sur les raisons de son choix qui, finalement, va le ramener à Genève :

«Je tenais beaucoup à Paris, non à cause du monde et des plaisirs de Paris, mais parce que j'avais la passion de la science, que je rêvais ambitieusement, et aspirais à devenir un savant illustre. J'avais déjà lu un mémoire à l'Académie royale²³, publié quelques opuscules qui avaient été reçus avec estime, j'étais aimé particulièrement de M. Louis et de ses amis Messieurs Chomel et Andral, tous trois voulaient me garder à Paris, étaient et sont toujours à la tête de la médecine de Paris, ils écrivaient à mon père de ne pas me détourner de mon penchant pour Paris et les études, qu'ils lui répondaient de mon avenir, que j'avais toute l'étoffe nécessaire pour devenir un homme distingué, etc., etc. Mon père m'écrivait «*Si tu t'établis à Paris, c'est fini de notre réunion en famille, je reste à Carqueiranne, nos vies sont séparées, peut-être pour toujours, si tu t'établis à Genève, je vends Carqueiranne à la première offre et nous nous réunissons à Genève.*» ... Mon père me laissait libre ; l'ambition de la science, et les douceurs de la vie de famille se livraient un combat acharné dans mon cœur.»²⁴

Rentré à Genève, D'Espine s'installe comme médecin praticien. Mais les circonstances vont rapidement lui permettre de mettre en pratique ses idées. Il est en effet chargé par le Conseil d'Etat, en 1837, d'organiser et de diriger le

Service genevois de vérification des décès, véritable mine d'or pour ses recherches. Un an déjà après son entrée en fonction, il publie un premier ouvrage, intitulé «*Rapport sur la mortalité dans le Canton de Genève*».

En 1844, il est nommé président de la Société médicale de Genève²⁵. Toujours plus passionné par la recherche statistique, il impose à ses collègues une méthode de collecte des données, dont le début de son rapport présidentiel donne une idée très claire :

«La société, qui se réunit une fois par mois, ouvre chacune de ses séances par un tour d'épidémie sur les maladies régnantes du mois qui vient de s'écouler; chaque membre présent dépose sur le bureau une feuille sur laquelle sont indiqués tous les cas de maladie aiguë ou d'accident aigu qu'il a eu occasion d'observer pendant ce mois. Après le tour d'épidémie viennent les mémoires et les communications. Le rapport suivant sera donc naturellement divisé en deux parties: la première renfermera un résumé analytique des maladies aiguës observées pendant l'année, comparées à celles des années précédentes; la seconde, le compte rendu des mémoires lus et des communications diverses.»²⁶

En 1844 également, il épouse Sophie Gütschow, fille d'un magistrat de Lübeck²⁷. De cette union, naîtront cinq enfants: Adolphe, Marguerite, Charles, Franciska et Edouard²⁸.

En 1853, il est invité – avec William Farr – au *Congrès international de statistique* de Bruxelles et il sera chargé, avec son collègue britannique, de rédiger une classification nosologique internationale. Il participera encore au Congrès de Paris, en 1855, où il va inviter les dirigeants de divers Etats à organiser un service de médecins-vérificateurs des décès dans leurs pays respectifs.

La même année – il n'a que 49 ans – il commence à souffrir de graves troubles gastriques qui vont l'empêcher de participer au congrès suivant, qui se tiendra à Vienne en 1857. La maladie ne le quittera plus et, en 1860, il succombe à une perforation de l'estomac. Le 18 mars 1860, Frédéric Amiel²⁹ écrit dans son journal: «Mon médecin, le Dr D'Espine, est mort avant hier³⁰ d'une douloureuse maladie de l'estomac. Il est universellement regretté. C'était un digne homme, et fort éclairé. Pour moi, c'était presque un ami.»³¹

Les idées scientifiques de D'Espine

On peut situer le début de l'activité scientifique de D'Espine à la création, en 1832, de la *Société médicale d'observation* que nous avons relatée plus haut. Fondée, donc, avec ses amis Bizot et Maunoir, elle se donne comme but de

faire connaître la méthode numérique de Louis et de l'utiliser pour l'étude des causes de mortalité et de morbidité. Si la société prône l'utilisation de la méthode numérique, il n'existe en revanche nulle part de déclaration formelle qui la rende obligatoire pour ses travaux. Le règlement de la société stipule seulement «qu'une ou deux observations seront lues à chaque réunion hebdomadaire, qu'on discutera les faits et les conclusions jusqu'au plus extrême détail et qu'on ne fera grâce aux conférenciers d'aucune critique». ³²

On insiste particulièrement sur la nécessité d'étayer les observations présentées par des preuves, elles-mêmes obtenues par un rigoureux contrôle des faits énoncés et par la recherche opiniâtre de l'exactitude. D'Espine lui-même avait déjà écrit dans sa thèse soutenue à la Faculté de médecine de Paris, en août 1833 :

«L'analyse numérique nécessite d'abord, pour être employée, un nombre suffisant de faits de même espèce; et recueillis avec soin; puis il faut en classer les éléments sous différents chefs communs à toutes les observations, afin de permettre à l'attention de s'occuper séparément et successivement du rapport qui les lie sous le point de vue d'un seul de leurs éléments: c'est dire, en d'autres termes, qu'un tableau synoptique est indispensable à ce genre de travail. Chaque colonne ayant été analysée à part, on les compare les unes aux autres; et de cette manière, on a mis en rapport les faits sous chacune de leurs faces.» ³³

La *Société médicale d'observation* – qui donc poursuivait un but bien différent de la traditionnelle *Société médicale des Hôpitaux* – connut de très brillantes années de 1832 à 1856. Deux graves événements allaient entraver ensuite son expansion: le désistement de Louis, après la mort de son fils ³⁴, et la disparition prématurée de Valleix ³⁵, suivie de celle de Chomel ³⁶. A son apogée, elle comprenait 138 membres. Une règle cartésienne, exprimée clairement par Louis, résume sa doctrine: «Toutes les fois qu'une proposition n'est pas l'expression pure et simple de l'analyse rigoureuse d'un plus ou moins grand nombre de faits bien observés, on doit la considérer comme fausse ou tout au moins comme douteuse ou non démontrée» ³⁷. Et il surenchérit encore dans une formule lapidaire: «On ne devine pas la vérité, on la trouve!» Et pour la trouver, il faut accumuler un grand nombre d'observations, de faits exacts, et les classer selon leur nature et leur fréquence: c'est la *méthode numérique* que prône Louis!

Les mémoires publiés par la *Société médicale d'observation* comprennent trois volumes, qui parurent en 1834, 1844 et 1856. Mais les options qu'elle propose ne sont pas admises sans autre et les critiques ne vont pas manquer. Cruveilhier, Risuêno d'Amador, professeur à Montpellier, en seront des

adversaires convaincus, ainsi que Dubois d'Amiens et même le grand Trouseau. Enfin, un certain nombre de dissensions internes amorcent le déclin de la Société. Quelques membres sont trop individualistes, selon Louis, qui estime que cela peut entraver les recherches en commun. Quelque dix ans plus tard, Louis écrit même à Marc D'Espine :

«Le bon esprit qui animait la Société à son début, quand vous l'aviez fondée, vous et vos amis, continue et se développe; mais il est difficile d'y introduire le goût des travaux faits en commun, de telle manière qu'un sujet étant proposé, chacun recueille des matériaux propres à en avancer l'étude et les livre à celui qui en aurait fourni le plus, ou qui serait désigné par la Société pour en faire l'étude.»³⁸

D'Espine, tout particulièrement après son retour à Genève, s'attache à un domaine très particulier, dont il va faire son cheval de bataille : les circonstances – sa nomination à la tête du *Service genevois de vérification des décès* – et son intérêt propre l'amènent en effet à étudier et à approfondir tout spécialement ses connaissances en matière de statistique de morbidité et de décès. Il pense que l'étude de ce domaine entraînera une conséquence utile. Il est en effet convaincu que la connaissance approfondie des causes de morbidité et de mortalité – si elles sont mises en regard d'un certain nombre de paramètres tels que la profession, les conditions de vie, le climat, etc. – va permettre de définir ce qu'il appelle une «étiologie» plus précise des maladies : en d'autres termes, une meilleure connaissance des causes à l'origine des maladies. Et c'est à partir de cette donnée que son ambition scientifique s'oriente vers une visée «thérapeutique». Car il pense qu'en évitant l'exposition aux causes reconnues comme nocives, il va être possible d'éviter leurs conséquences. Cette grande idée va faire de D'Espine un véritable précurseur car – à une époque où il n'existait guère de thérapeutique efficace au sens où nous l'entendons aujourd'hui – cette méthodologie avait certainement sa valeur³⁹.

La propagation des idées de D'Espine

Nous avons vu plus haut que, peu après son retour à Genève, Marc D'Espine est chargé de diriger le *Service genevois de vérification des décès* et, qu'un an seulement après son entrée en fonction, il publie son «*Rapport sur la mortalité dans le Canton de Genève*». Dans une lettre adressée à Louis au cours de l'été 1839, il écrit à ce propos :

«Je suis depuis trois mois dans l'enfancement laborieux d'un travail statistique, nosologique sur la mortalité totale du canton de Genève de 1838. J'ai été chargé par le Conseil de santé (dont je suis membre) de cette tâche; j'ai été, dans ce but, nanti de tous les renseignements désirables, et comme, parmi ces documents, se trouve un cahier où chaque médecin inscrit le diagnostic et souvent un raccourci des symptômes sur le malade mort sous ses soins, et aussi des feuilles mortuaires exigées des médecins-vérificateurs des décès; il en résulte que les 1405 décès de l'année fournissent matière à un déchiffrement laborieux, mais qui ne sera pas sans intérêt.»⁴⁰

Par ailleurs, il avait gardé, du temps de ses études, de très nombreux contacts avec ses collègues de l'étranger, qu'il tenait au courant de ses travaux. De ce fait, en 1853, il est invité au *1er Congrès international de statistique*, qui se tient à Bruxelles. Il a écrit :

«J'y contribuai pour ma part, avec MM. William Farr, de Londres, Varrentrapp, de Francfort, et quelques autres médecins, à convaincre le Congrès, malgré les doutes manifestés par quelques membres, de la possibilité de l'enquête sur la cause des décès, sous le double rapport de l'étiologie médicale et de l'explication des lois de la mortalité...»⁴¹

A la suite de ce premier congrès, il est chargé avec William Farr de rédiger une classification nosologique internationale pour le prochain congrès international de statistique, qui se tiendra à Paris, en 1855⁴². Grâce à D'Espine, une nomenclature internationale et uniforme des causes de mort y est adoptée⁴³.

Un troisième congrès allait, en 1857, se tenir à Vienne. Mais D'Espine, déjà gravement atteint dans sa santé, ne pourra y participer. Dès 1855 cependant – et malgré sa maladie – il ne va vivre pour sa grande idée, pour la faire connaître et pour essayer de la faire adopter par tous les pays qui nous entourent. Cette idée, il la développe, il l'expose dans plusieurs lettres, dont nous citerons ici un exemple. Il écrit, en mai 1856, à l'*Académie de médecine* de Paris un long mémoire, dont nous extrayons les lignes suivantes :

«Mais la détermination du rôle que jouent les maladies et accidents dans les lois de la mortalité n'est pas le but final que l'État doit se proposer en cette matière: et une fois ce point bien éclairé, c'est à réagir en entière connaissance de cause contre les influences pernicieuses, et à développer l'énergie de celles qui prolongent la vie humaine, que les gouvernements pourraient alors, et seulement alors s'appliquer.

Ce n'est qu'après avoir mis à contribution les lumières de la médecine pour éclairer la statistique mortuaire, qu'on pourra tirer un vrai profit de leur concours pour le choix des mesures hygiéniques les plus utiles à la vie et à la santé des populations.»⁴⁴

Et plus loin :

«Ainsi donc, l'importance d'une enquête officielle régulière sur les causes de la mort est manifeste. Si elle est possible sur une grande échelle et dans plusieurs contrées de l'Europe,

elle conduira à expliquer par leurs causes réelles les lois de la mortalité des peuples, elle mettra, par conséquent, sur la voie des mesures les plus efficaces à prendre pour prolonger la durée moyenne de la vie humaine, elle fournira enfin à l'étiologie médicale les seules bases d'analyse qui peuvent concourir à son progrès.»⁴⁵

Mais les critiques et les oppositions ne manquent pas. D'Espine, qui n'obtient pas tout le succès qu'il escompte, va alors s'atteler à la rédaction d'un ouvrage qui constitue en quelque sorte la somme de toutes ses idées. Ce livre, publié en 1858 – deux ans avant sa mort – c'est *L'Essai analytique et critique de statistique mortuaire comparée, renfermant les monographies étiologiques des accidents et de la plupart des maladies mortelles et expliquant les lois générales de la mortalité des peuples, par les influences combinées des diverses causes de mort*⁴⁶. Ce livre, Marc D'Espine l'utilise comme moyen de diffuser sa pensée et il va l'adresser à de nombreux correspondants⁴⁷.

Son action à l'étranger

Antérieurement à la rédaction de *L'Essai analytique*, D'Espine avait élaboré le projet d'instituer des «médecins publics» comme garants de la bonne tenue des statistiques de morbidité et de mortalité. Ceux-ci devaient, dans son esprit, être des «experts chargés de surveiller les documents de mortalité, d'hygiène, de proportion des maladies [...] sur lesquels les commissions de statistiques travaillent sur la demande des gouvernements»⁴⁸. Dans le but de diffuser son projet, il l'adresse à plusieurs personnalités et c'est ainsi qu'il en fait parvenir une copie à la sœur du Roi Léopold I^{er} de Belgique, pensant bien, par son intermédiaire, atteindre le souverain lui-même. Donnons-en ici trois extraits :

«Fort désireux de concourir pour ma part aux améliorations réalisables par des propositions développées, je me suis mis depuis mon retour à rédiger un mémoire destiné à presser la réalisation d'une institution sans laquelle je suis convaincu que les gouvernements ne pourront jamais mener à bonne fin leurs enquêtes sur les questions de population et d'hygiène dans les Etats à la tête desquels ils sont placés...»⁴⁹

Et plus loin :

«En un mot, mon projet est général et comprend tout, il a pour but d'augmenter, généraliser et perfectionner les services hygiéniques et médicaux, il a aussi un but scientifique, un but de recherche pour éclairer l'hygiène, la médecine, les lois de population...»⁵⁰

Et enfin :

«La Belgique une fois engagée dans ce grand progrès administratif, il faudra que la commission [de statistique] usât de son mandat européen pour presser d'autres Etats...»⁵¹

Par ailleurs, lorsqu'il envoie, quelques années plus tard, l'*Essai analytique* au roi des Belges, par l'intermédiaire du statisticien Quételet⁵², il l'accompagne d'une lettre dans laquelle, après avoir rappelé le souvenir d'une soirée passée – un an auparavant – chez la sœur du roi, il expose :

«L'impulsion que la Belgique a eu la gloire de donner aux enquêtes internationales de statistique a contribué pour sa part à la publication de mon ouvrage ; aussi, j'attache un très grand prix à ce que le souverain qui règne sur le pays qui donne le mot d'ordre à la statistique européenne, daigne agréer des mains du savant belge, que les statisticiens reconnaissent pour leur chef, le premier exemplaire de mon œuvre.»⁵³

Peu après le Congrès de statistique de Paris en 1855, D'Espine s'adresse, cette fois-ci, à Napoléon III dans une lettre où il brosse un tableau de la situation européenne en matière de contrôle et d'enregistrement des causes de mort. Il évoque d'abord l'état des choses en Angleterre, en Irlande, en Ecosse ainsi que dans les principaux Etats allemands. Puis il décrit la condition de la France où – mis à part certaines grandes villes – il n'existe aucune structure réellement efficace dans ce domaine. Il écrit :

«N'y aurait-il rien à faire pour que dans l'enquête que vont commencer plusieurs Etats de l'Europe sous la direction unique que lui imprimera la nomenclature adoptée, la France soit mise en demeure de prendre le rang qui lui appartient ?»⁵⁴

Cette première lettre de D'Espine, reçue par le ministre Rouher⁵⁵, fait l'objet d'une réponse polie, mais sans plus : on l'assure que le Gouvernement français tiendra compte de ses suggestions, mais qu'il est impossible de les réaliser dans l'immédiat. Réponse diplomatique s'il en est ! D'Espine en conclut que la France – fortement engagée dans la guerre de Crimée – a pour l'instant d'autres sujets de préoccupation. Les hostilités terminées, il revient donc à la charge et écrit à nouveau à Rouher, lui rappelant que – la paix revenue – il devrait être possible à son gouvernement de se pencher à nouveau sur un problème d'intérêt général tel que l'est l'institution de «médecins publics» formés à établir des constats de décès et à en dresser les statistiques :

«J'ai compris à une époque où la France était engagée dans une grande guerre, qu'il était difficile pour son gouvernement de s'occuper en même temps de progrès administratifs tout intérieurs, même lorsqu'ils étaient réclamés dans un intérêt aussi majeur que l'est celui de la santé et de la durée de la vie en France, et je n'ai point insisté.

Mais dès lors, cette guerre glorieusement conduite a mis la France en mesure de conduire une paix non moins glorieuse que précieuse pour elle. Et l'époque où votre ministère va faire connaître à l'Europe entière les résolutions qu'a prises sous votre présidence le Congrès international de statistique, est justement le moment où la paix de l'Europe va permettre à chaque Etat de tourner toute l'énergie de ses efforts vers les améliorations intérieures, vers les mesures qui peuvent concourir à améliorer le bien-être et la santé des peuples; bien-être et santé que jamais gouvernement ne fut plus désireux, et capable d'améliorer, que ne l'est celui de la France entre les mains du grand Empereur qui la gouverne.»⁵⁶

Rouher soumettra ce projet au *Comité consultatif d'hygiène publique*, qui préavisera négativement, en concluant que la création d'un corps de médecins publics n'était pas susceptible d'une réalisation immédiate en France.

Enfin, en 1859, rentrant d'un séjour à Paris, D'Espine a l'occasion d'écrire au ministre Rouher une lettre de remerciements pour son accueil. Revenant à la charge à propos de son action, il ajoute :

«D'ailleurs, c'est une œuvre lente à laquelle il faut aussi préparer l'esprit du public cultivé compétent. C'est dans ce but que, comme je le disais l'autre soir à M. le Comte Walewsky, j'ai lu l'autre jour à l'Académie des sciences, qui l'a écouté avec intérêt, une notice sur la mortalité des hommes en France qui est plus forte de 20 à 25 ans que de 25 à 30 ans. J'ai pu expliquer assez bien ce fait singulier par des différences correspondantes dans le jeu combiné des maladies mortelles de cet âge, chez l'homme et chez la femme. Ce nouveau mode d'investigation sur les causes de la mortalité dont ma *statistique mortuaire* a l'honneur d'ouvrir la première tranchée, montrera ce qu'on est en droit d'attendre en France d'une bonne enquête sur les causes de décès.»⁵⁷

Il envoie également son ouvrage au Danemark, l'adressant à M. Krieger, «ministre du Royaume de Danemark». Il expose au préalable qu'il a reçu, quelques années auparavant, d'un M. Krieger – alors conseiller d'Etat et qu'il connaissait pour l'avoir rencontré à Genève – deux volumes de statistique de la population danoise. Désirant le remercier, il explique qu'il a attendu, pour ce faire, la parution de son *Essai analytique* qu'il a l'honneur de lui envoyer. Mais il précise aussi qu'il suppose que son interlocuteur – actuellement ministre de l'intérieur – est bien la même personne que le Conseiller d'Etat rencontré à Genève! Quoi qu'il en soit, c'est au ministre de l'intérieur du Danemark qu'il souhaite faire connaître son ouvrage, et il ajoute :

«... car je mets beaucoup de prix à ce que vous connaissiez ce travail, qui est tout nouveau et sans antécédant dans son genre, et prouve par le fait, par les résultats que j'obtiens de ce qui existe déjà (*sic!*), l'importance qu'il y aurait à ce que chaque pays organise l'enquête régulière des causes de décès et prépare les documents nombreux et européens pour l'élaboration d'une statistique nosologique de mortalité embrassant les principaux pays de l'Europe.»⁵⁸

Son action en Suisse

Après l'adoption, en 1848, de la nouvelle Constitution fédérale, les cantons allaient peu à peu perdre certaines de leurs prérogatives au profit de l'Etat fédéral naissant. Ce fut le cas par exemple des Douanes (1849), de la monnaie avec l'adoption du franc (1850), des Postes et Télégraphes cantonaux qui deviennent fédéraux (1851). Par ailleurs, depuis 1848, on voit se réaliser – notamment grâce à l'action du Conseiller fédéral Stefano Franscini⁵⁹ – de nombreux travaux de statistique, qui allaient ainsi préparer en Suisse l'ère du recensement moderne.

Dès 1853, l'année du Congrès de Bruxelles, D'Espine s'adresse à Franscini, pour lui soumettre un plan d'organisation de la statistique médicale en Suisse, inspiré du modèle belge, et lui suggérer l'organisation officielle de statistiques de morbidité et de mortalité. Simultanément – et pour faire cautionner ses idées par une société savante – D'Espine s'adresse à la *Société Helvétique des Sciences naturelles*⁶⁰. Celle-ci s'intéresse à son projet et – lors de sa réunion annuelle, tenue à Berne en été 1858 – nomme une commission chargée de le présenter aux autorités fédérales. En réponse aux toutes premières démarches effectuées par cette commission, le Conseiller fédéral Giovan-Battista Pioda⁶¹, successeur de Franscini au Département fédéral de l'intérieur, adresse ce mot prometteur à Marc D'Espine :

«Je vois avec plaisir ce que la commission de la Société [helvétique des sciences naturelles] a l'intention de faire pour faciliter au Conseil fédéral une décision sur un bureau de statistique, objet qui sera bientôt à l'étude dans mon département.

Je recevrai avec empressement ses communications à cet égard et certainement le bon vouloir ne fera pas défaut en moi pour la réussite.»⁶²

Les choses vont ensuite se dérouler sans grandes difficultés, mais non sans une certaine déception pour D'Espine. Il avait en effet toujours préconisé des «commissions de statistique» décentralisées, permettant de préserver l'autonomie des cantons et d'obtenir des résultats plus fiables que ceux obtenus par un bureau central. Car il craignait qu'un tel bureau «fédéral» ne puisse obtenir une collaboration suffisante des administrations cantonales. Il souligne encore – dans une lettre adressée au Conseil des Etats – que la situation est totalement différente de celle qu'on trouve «dans un pays comme la France, la Prusse, l'Autriche, où le pouvoir administratif central est *légalement* investi de l'autorité nécessaire pour se faire obéir des administrations locales»⁶³. Le Conseil fédéral, de son côté, estimait le projet de D'Espine inadéquat, pour des raisons à la fois politiques et économiques. Il pensait en

effet que la Confédération était habilitée à traiter directement avec les gouvernements cantonaux, et que par ailleurs le système décentralisé proposé par D’Espine occasionnerait – pour les travaux statistiques – de trop gros frais et aux cantons et à la Confédération. C’est donc un «Bureau fédéral» unique que préconisera en fin de compte le Conseil fédéral. Il allait être institué, par une loi fédérale promulguée le 21 janvier 1860, stipulant que ce bureau sera chargé de «réunir, coordonner et publier les données statistiques de la Suisse»⁶⁴.

D’Espine, nous l’avons dit, fut très déçu qu’on n’ait pas mieux pris en compte sa suggestion de commissions de statistique cantonales. Même sous la forme retenue par la Confédération – un Bureau fédéral centralisé – il n’eut pas la satisfaction de voir aboutir les efforts qu’il avait déployés depuis si longtemps. Car le *Bureau fédéral* ne commença son activité effective qu’en été 1860, alors que Marc D’Espine était mort depuis quatre mois.

Telle fut la vie, et telle fut l’œuvre de Marc-Jacob D’Espine, précurseur méconnu, et dont les travaux furent encore victimes – dès la fin du siècle – de la «révolution pastorienne» car – comme l’a écrit E. H. Ackerknecht au sujet de l’*Essai analytique* – «le grand changement dans les notions d’étiologie amené par les découvertes bactériologiques faites en 1876 et 1895, ont fait vieillir prématurément ce travail monumental»⁶⁵.

Notes

Un certain nombre des textes cités proviennent des archives de la famille D'Espine. Ils sont indiqués dans les notes par la mention «AFD».

- 1 Farr William (1809–1883), médecin et statisticien anglais.
- 2 Chadwick Sir Edwin (1800–1890), hygiéniste et sociologue anglais. Il fut l'auteur, en 1834, d'un important rapport, *The sanitary condition of the labouring population*.
- 3 Citons ici: Ackerknecht Erwin H., Villermé and Quételet, in *Bull. Hist. med.* 26, 1952, p. 317–329. Ackerknecht Erwin H., Les membres genevois de la Société médicale d'observation de Paris, in *Gesnerus* 34, 1977, p. 90–97. Müllener Eduard R., Genfer Medizinerstatistik und Hygiene in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts: André-Louis Gosse (1791–1873), Jacob-Marc D'Espine (1806–1860) und Henri-Clermond Lombard (1803–1895), in *Gesnerus* 21, 1964, p. 154–192. Müllener, Eduard R., Pierre-Charles-Alexandre Louis (1787–1872). Genfer Schüler und die «méthode numérique», in *Gesnerus* 24, 1967, p. 46–58.
- 4 Stidel, Eliane, *Un médecin statisticien genevois méconnu: Le docteur Jacob-Marc D'Espine (1806–1860)*, mémoire de licence en lettres, Genève, 1988.
- 5 M. Pierre D'Espine (*1927), de Genève.
- 6 Nous avons choisi Marc-Jacob (et non Jacob-Marc) pour l'intitulé des prénoms. En effet, bien que sur les pièces d'Etat civil le premier prénom soit Jacob, D'Espine avait comme prénom usuel Marc, et il signait en conséquence Marc-Jacob ou Marc D'Espine.
- 7 Ce grand port sur la côte nord de la Mer Noire eut une destinée très particulière au XIX^e siècle. En effet, un émigré français, le duc de Richelieu, nommé gouverneur en 1803, s'attacha à embellir et à développer la ville. Les immigrés reçurent de ce fait des emplacements gratuits et des prêts. Il en résulta une prospérité et une croissance exceptionnelle de la ville, dont la population – qui comprenait une importante colonie de Français et de Genevois – décupla en un demi-siècle. Pictet de Rochemont, qui avait lié des liens d'amitié avec le duc de Richelieu, fut l'un des premiers Genevois – mais bientôt suivi par d'autres – à profiter des facilités économiques présentées par la situation d'Odessa.
- 8 Pictet de Rochemont Charles (1775–1824). Agronome et diplomate genevois. Il acheta, en 1799, son domaine de Lancy, qu'il transforma en ferme modèle pour l'élevage des moutons mérinos. Ayant fait mener – le déplacement se fit à pied et par la route! – une partie de son cheptel à Odessa, où les conditions d'élevage étaient beaucoup plus favorables, il n'était pas mécontent d'avoir, sur place, un homme de confiance qui puisse surveiller ses affaires et son élevage.
- 9 Naville François (1784–1846), pasteur, pédagogue et économiste genevois. Auteur d'un ouvrage célèbre, *La Charité légale*, il renonça à sa charge de pasteur à Chancy, en 1818, afin de créer un institut d'enseignement pour jeunes gens – qu'il transféra à Vernier l'année suivante en raison du nombre croissant de ses élèves – où il allait appliquer les méthodes adoptées plus tard par l'*Ecole nouvelle*.
- 10 D'Espine Marc, *Esquisse autobiographique*, ms., AFD, p. 2.
- 11 Louis Pierre Charles Alexandre (1787–1872), clinicien français. De retour à Paris après son séjour à Odessa (v. note 14), il travailla pendant six ans dans le service de Chomel, à la Charité, y recueillant plus de 2000 observations où il puisa la matière à ses deux ouvrages fondamentaux, *Recherches anatomo-pathologiques et thérapeutiques sur la phtisie* (1825 et 1843) et *Recherches anatomo-pathologiques et thérapeutiques sur la maladie connue sous les*

- noms de gastro-entérite, fièvre putride, adynamique, ataxique, typhoïde, etc.* (1829 et 1841), ouvrages dans lesquels il utilise sa «méthode numérique», comptant avec une minutie et une patience exceptionnelles les signes et les lésions pour en tirer des lois générales.
- 12 On trouvera des récits tout à fait similaires dans la correspondance et les souvenirs de nombreux étudiants genevois à Paris. Voir à ce propos: Mayer Roger, «Léon Revilliod, étudiant genevois à Paris» in *Revue du Vieux-Genève* 9, 1979, p. 28–40.
 - 13 Paris était la ville de prédilection choisie par les étudiants en médecine de Genève jusqu'à l'ouverture, en 1876, de la Faculté de médecine de cette ville.
 - 14 Il faut préciser ici que P. C. A. Louis – Dr en médecine à l'âge de 26 ans – s'était installé à Paris dans le quartier de Saint-Honoré, où il végétait. En 1814, le hasard lui fait rencontrer le comte de Saint-Priest fils, gouverneur de la Podolie, qui l'emmène avec lui en Ukraine. Pendant trois ans, il mena une vie aventureuse à travers toute la Russie – obtenant, en passant, un titre de docteur de la Faculté de médecine de Saint-Petersbourg! – avant de s'installer, en 1816, à Odessa, où il entame une brillante carrière de praticien. Il l'abandonne brutalement en 1820: une épidémie de croup, grevée d'une dramatique mortalité infantile, lui ayant fait constater son impuissance, il décide de retourner à Paris pour se remettre à l'étude des maladies infectieuses de l'enfance. Et ce sera le début de sa carrière parisienne!
 - 15 D'Espine Marc, *op. cit.*, p. 6.
 - 16 Même remarque qu'à la note 12.
 - 147 D'Espine Marc, *Lettre à sa mère*, 5 décembre 1827, ms., AFD.
 - 18 D'Espine Marc, *Lettre à Mary D'Espine*, 18 juin 1827, ms., AFD.
 - 19 D'Espine Marc, *Lettre à sa mère*, 29 novembre 1828, ms., AFD.
 - 20 Bizot Jean-François dit *John* (1804–1885), médecin genevois. Dr en médecine de Paris (1835) par une thèse très remarquée, intitulée *Recherches sur les altérations du système artériel chez l'homme*.
 - 21 Maunoir Théodore (1806–1869), médecin genevois. Il fut Dr en médecine de Paris en 1833 – la même année que Marc-Jacob D'Espine – par une thèse intitulée *Essai sur quelques points de l'histoire de la cataracte*, où il démontra l'utilité de la méthode numérique fondée sur l'observation rigoureuse de chaque cas enregistré. Rentré à Genève, il fut l'un des cinq fondateurs – avec H. Dunant, le Dr L. Appia, G. Moynier et le Général Dufour du *Comité international de secours aux blessés*, futur *Comité international de la Croix-Rouge*.
 - 22 On trouvera d'intéressants détails sur la *Société médicale d'observation* dans: Astruc Pierre, Le Centenaire de la Médecine d'observation (*sic!*), in *Le Progrès médical* 10 et 11, 1932, p. 73–79 et 81–87.
 - 23 D'Espine Marc, *Sur les causes physiologiques des bruits du cœur*, mémoire présenté à l'Académie de médecine, Paris, 1831.
 - 24 D'Espine Marc, *op. cit.*, p. 5.
 - 25 Il sera à nouveau président de la *Société médicale de Genève* en 1852.
 - 26 D'Espine Marc, *Rapport annuel sur les travaux de la Société médicale de Genève pour l'année 1843*, Bibliothèque Universelle, Genève, 1844, p. 1.
 - 27 Anton Dietrich Gütschow. Sophie avait été envoyée en séjour à Montreux par ses médecins. De là, elle était venue passer quelques jours à Genève chez des amis communs aux D'Espine.
 - 28 D'Espine Edouard (1852–1931), banquier genevois. Cadet des cinq enfants de Marc-Jacob,

- il est le seul qui ait transmis le nom jusqu'à nos jours. La postérité mâle de son frère aîné, Adolphe (1846–1939) – qui fut professeur de pathologie interne puis de clinique infantile – s'étant en effet éteinte, en 1930, avec la mort de son fils Jean.
- 29 Amiel Henri Frédéric (1821–1881), écrivain genevois. Professeur de littérature française et d'esthétique, puis de philosophie, il est resté célèbre par son *Journal intime*, immense manuscrit de 16 500 pages qu'il commença en 1847 et poursuivit jusqu'à son dernier jour.
- 30 Ici, Amiel se trompe manifestement d'un jour, Marc-Jacob D'Espine étant décédé le 15 mars.
- 31 Amiel Frédéric, *Journal intime*, Ed. L'Age d'Homme, tome 3, Genève, 1980, p. 903.
- 32 Cité d'après: Astruc Pierre, *op. cit.*, p. 73–74.
- 33 D'Espine Marc, *Essai sur cette question : Comment un médecin doit-il penser ? Comment doit-il agir ?*, Thèse, Paris, 1833, p. 13.
- 34 Armand Louis, fils unique de Pierre Charles Alexandre, atteint de tuberculose, fit sa première hémoptysie le 13 janvier 1853. Dès ce premier indice, son père fit le diagnostic et le pronostic de la maladie et – désireux de se consacrer totalement à son fils – il donna sa démission de médecin des hôpitaux. Voulant par ailleurs offrir à son malade un changement d'air qu'il espérait salutaire, il se transporta à Pau, où Armand allait mourir, après neuf mois de souffrances, à l'âge de 18 ans.
- 35 Valleix François Louis Isidore (1807–1855), médecin français. Auteur du *Traité des névralgies ou affections douloureuses des nerfs*, paru en 1841, où il décrit les points douloureux de la sciatique auxquels il a laissé son nom, il mourut à 48 ans.
- 36 Chomel Auguste François (1788–1858), clinicien et anatomopathologiste français. Il fut l'auteur, en 1817, des *Eléments de pathologie générale*.
- 37 Cité d'après: Astruc Pierre, *op. cit.*, p. 75.
- 38 Louis Pierre Charles Alexandre, *Lettre à M. J. D'Espine*, 6 novembre 1844, ms., AFD.
- 39 Actuellement, l'OMS ne fait d'ailleurs pas autre chose, face à une maladie comme le SIDA – pour laquelle il n'existe encore aucune thérapeutique – en lançant un vaste programme d'études épidémiologiques au plan mondial, dans le but de mieux cerner l'étiologie – c'est-à-dire les causes premières à l'origine de l'extension de la maladie – et d'édicter ainsi des mesures de prévention.
- 40 Lettre citée in: D'Espine Sophie, *Biographie de Marc D'Espine*, ms., AFD, p. 183.
- 41 D'Espine Marc, *Essai analytique et critique de statistique mortuaire comparée (...)*, Genève, 1858, p. 15.
- 42 On sait que les deux hommes eurent quelques difficultés à s'entendre quant à la définition des causes des maladies – plus complexes à établir que celles des causes de mortalité – divergences de vues qui ne dataient pas des congrès internationaux. En bref, résumons le problème en disant que Farr penchait pour une définition plutôt anatomique (classification selon le siège anatomique) alors que D'Espine avait élaboré une classification basée sur des critères pathologiques (tuberculoses, cancer, etc.).
- 43 Cette nomenclature est, encore aujourd'hui, à la base des classifications internationales. Il faut toutefois rappeler, avec E. H. Ackerknecht (*Gesnerus* 34, 1977, p. 92), que la terminologie définissant les maladies fut – malheureusement pour D'Espine – rendue en grande partie obsolète par les découvertes pastoriennes et la mise en évidence des microorganismes comme causes de maladies.
- 44 D'Espine Marc, *Lettre à l'Académie de médecine de Paris*, (brouillon), sans date, (prob. mai 1856), ms., AFD.

- 45 *Ibid.*
- 46 D'Espine Marc, *Essai analytique et critique (...)*, Genève, 1858.
- 47 Il y a, ici, une analogie qui ne doit pas manquer de nous frapper : huit ans après D'Espine – dans les années 1863 à 1864 – un autre Genevois, lui aussi habité par une grande idée qu'il veut communiquer au monde entier, Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, écrit des lettres parfaitement similaires, qu'il adresse à tous les gens en place, et qui accompagnent, elles, son livre *«Un souvenir de Solférino»*. Le manque de place nous empêche d'en donner ici des exemples.
- 48 D'Espine Marc, *Lettre au Dr Sauveur*, (brouillon), 3 décembre 1853, ms., AFD.
- 49 D'Espine Marc, *Lettre à la sœur du roi Léopold Ier de Belgique*, (brouillon), sans date (prob. 1853), ms., AFD.
- 50 *Ibid.*
- 51 *Ibid.*
- 52 Quételet Lambert Adolphe Jacques (1796–1874), statisticien et naturaliste belge. Auteur, en 1835, d'un ouvrage, *Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique sociale*, qui est resté une œuvre fondamentale en biostatistique.
- 53 D'Espine Marc, *Lettre au roi Léopold Ier de Belgique*, (brouillon), sans date (prob. 1858), ms., AFD.
- 54 D'Espine Marc, *Lettre à l'empereur Napoléon III*, (brouillon), 28 octobre 1855, ms., AFD.
- 55 Rouher Eugène (1814–1884), ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics.
- 56 D'Espine Marc, *Lettre à Eugène Rouher*, (brouillon), 28 mars 1856, ms., AFD.
- 57 D'Espine Marc, *Lettre à Eugène Rouher*, (brouillon), 1er juin 1859, ms., AFD.
- 58 D'Espine Marc, *Lettre à M. Krieger, ministre de l'intérieur du royaume de Danemark*, (brouillon), sans date (prob. 1858), ms., AFD.
- 59 Francini Stefano (1796–1857), historien et statisticien suisse. Il fut élu Conseiller fédéral le 18 novembre 1848 et chargé du Département de l'intérieur.
- 60 Fondée en 1815 par le pharmacien genevois Henri-Albert Gosse (1753–1816), elle porte actuellement le nom d'*Académie suisse des sciences naturelles*.
- 61 Pioda Giovan-Battista (1808–1882), avocat et notaire tessinois. Il fut procureur général du district de Locarno, Conseiller national (1848–1854) et Conseiller fédéral (1857–1864).
- 62 Pioda Giovan-Battista, *Lettre au Dr M. D'Espine*, 28 août 1858, ms., AFD.
- 63 D'Espine Marc, *Lettre au Conseil des Etats*, 18 janvier 1860, ms., Archives fédérales, Berne, E8 (K), carton 3.
- 64 «Loi fédérale concernant la création d'un bureau de statistique», 21 janvier 1860, art. 1, in *Recueil officiel des lois et ordonnances de la Confédération suisse* VI, p. 372–373.
- 65 Ackerknecht Erwin H., Les médecins genevois de la Société médicale d'observation de Paris, in *Gesnerus* 34, 1977, p. 92.

Summary

An underestimated precursor : Marc-Jacob D'Espine (1806–1860) and medical statistics

This article relates the life and work of Marc-Jacob D'Espine, a disciple of P. C. A. Louis and a somewhat unrecognised predecessor of medical statistics. Many extracts of his unpublished correspondence are given. After a short biography, the scientific work of D'Espine as well as his action to diffuse his ideas – in Switzerland as well as in foreign countries – are discussed.

Zusammenfassung

Ein verkannter Vorläufer : Marc-Jacob D'Espine (1806–1860) und die medizinische Statistik

In diesem Artikel werden das Leben und das Werk Marc-Jacob D'Espines geschildert. D'Espine, ein Schüler von P.C.A.Louis, ist ein wenig bekannter Vorläufer der medizinischen Statistik. Viele Auszüge aus seiner bis jetzt nicht veröffentlichten Korrespondenz werden wiedergegeben. Nach einer kurzen Biographie wird das wissenschaftliche Werk D'Espines dargelegt sowie sein unablässiges Wirken, in der Schweiz wie auch im Ausland, um seine Ideen zu verbreiten.

PD Dr. med. Roger Mayer
Rue Michel-Chauvet 9
CH-1208 Genève

